



Travaux en forêt:  
une affaire de pros!

**suva**pro

Le travail en sécurité

Ont participé à ce feuillet:



#### **Suva**

Sécurité au travail  
Case postale, 6002 Lucerne

#### **Renseignements**

Tél. 041 419 62 42

#### **Commandes**

[www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f)  
Fax 041 419 59 17  
Tél. 041 419 58 51

Travaux en forêt: une affaire de pros!

#### **Auteur**

Secteur forêts, arts et métiers

#### **Illustrations**

Lucas Zbinden-Mathieu, Lobsigen

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, avec mention de la source.

1<sup>re</sup> édition: novembre 1987

Dernière version revue et corrigée: février 2014

8<sup>e</sup> édition: février 2014, de 37 000 à 40 000 exemplaires

#### **Référence**

44069.f

#### **Le modèle Suva**

##### Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Pensez-vous à votre santé et à votre sécurité lorsque vous récoltez ou façonnez du bois de chauffage?

Cette brochure s'adresse en particulier aux propriétaires de forêts privées, aux bûcherons amateurs, aux agriculteurs, aux travailleurs à temps partiel, aux apprentis (agriculture, horticulture) et aux ouvriers forestiers (avec ou sans cours de bûcheronnage).

Les travaux de récolte du bois et les travaux à la tronçonneuse demeurent des tâches spécialisées qui exigent des connaissances approfondies ainsi qu'une formation complète.

Notre objectif est de:

- vous présenter les risques liés à la récolte du bois et au façonnage du bois de chauffage;
- vous informer sur les règles et mesures de sécurité applicables;
- vous aider à prendre conscience de vos possibilités et de vos limites;
- vous inciter à faire appel à des spécialistes pour les travaux difficiles;
- vous présenter la formation de base et la formation complémentaire requises.

Nous n'entrerons pas dans les détails des techniques de travail, qui sont amplement expliquées dans les cours pratiques. Chaque essence et chaque situation sont des cas particuliers qui requièrent une méthode adéquate. Les instructeurs spécialisés sont seuls en mesure d'expliquer le choix de la technique de travail la plus sûre en fonction de la situation donnée. Les techniques et méthodes de travail usuelles sont décrites dans le matériel didactique des cours spécialisés évoqués ci-dessus.

La présente brochure ne remplace pas un cours de bûcheronnage. Elle présente de façon claire et concise les principales règles de santé et de sécurité valables pour tous les travaux de bûcheronnage.

# Sommaire

## Introduction

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1 | Le bûcheronnage: une activité à risques | 5 |
| 2 | Mieux vaut prévenir que. . .            | 6 |

---

## Préparation du travail

- |   |   |    |
|---|---|----|
| 3 | Prévoir et anticiper pour travailler en toute sécurité! | 7  |
| 4 | Choix de l'outillage                                    | 8  |
| 5 | Ne travaillez jamais seul!                              | 9  |
| 6 | Choix du matériel de secours                            | 10 |
| 7 | Protection des tiers                                    | 11 |

---

## Utilisation de la tronçonneuse

- |    |  |    |
|----|--|----|
| 8  | L'équipement des pros  | 12 |
| 9  | Votre tronçonneuse est-elle en règle?  | 13 |
| 10 | Faites le plein. . .   | 14 |
| 11 | . . . et démarrez en toute sécurité!   | 15 |
| 12 | Distance minimale de sécurité: deux mètres!  | 16 |
| 13 | Examen préalable de l'arbre et de son environnement  | 17 |
| 14 | Règles de sécurité impératives dans les zones de chute et de danger<br>(mesures sur le double de la longueur de l'arbre) | 18 |
| 15 | L'abattage: un travail réservé aux spécialistes  | 19 |
| 16 | Ebranchage en toute sécurité   | 20 |
| 17 | Tailles de débitage en situation sûre  | 21 |
| 18 | Prudence avec les arbres encroués ou secs sur pied   | 22 |

---

## Débardage

- |    |   |    |
|----|---|----|
| 19 | Votre tracteur forestier offre-t-il la sécurité voulue?   | 23 |
| 20 | Débardage: distances de sécurité autour des câbles sous tension,<br>des charges et des machines | 24 |

---

## Bois de chauffage

- |    |  |    |
|----|--|----|
| 21 | Choix des fendeuses  | 25 |
| 22 | Scies circulaires à chariot porte-grume pivotant ou à table mobile | 26 |
| 23 | Déchiqueteuses: attention aux risques de happement!                | 27 |
| 24 | Transport du bois de chauffage: ne sous-estimez pas les risques!   | 28 |

---

## Divers

- |    |   |    |
|----|---|----|
| 25 | Utilisation de la débroussailleuse  | 29 |
| 26 | Les règles de sécurité sont valables pour tout le monde, même dans<br>les forêts privées! | 31 |
| 27 | Publications complémentaires  | 32 |
-

# 1 Le bûcheronnage: une activité à risques

La statistique illustrée ci-dessous offre un aperçu des principales causes d'accident.

Type d'activité	Déroulement des accidents
Abattage	<p>Les accidents survenus lors de l'abattage sont souvent mortels ou cause d'invalidité. Ils touchent les utilisateurs de tronçonneuse ou leurs collègues de travail et des personnes étrangères aux travaux.</p> <p>Ces <b>accidents</b> sont <b>dus notamment</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• à un examen de l'arbre incorrect ou insuffisant;</li><li>• à une méthode d'abattage inappropriée;</li><li>• au non-respect des règles de sécurité dans les zones de chute et de danger;</li><li>• à un lieu de retraite mal choisi;</li><li>• à l'utilisation des équipements de travail non conforme à leur destination (machines et matériel).</li></ul>
Ebranchage et tailles de débitage à la tronçonneuse	<p>Ces <b>accidents</b> sont <b>dus notamment</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• à l'ignorance des tensions internes des branches et des troncs (tension ou compression);</li><li>• au mauvais positionnement de l'utilisateur de la tronçonneuse;</li><li>• à l'application d'une technique de coupe inappropriée;</li><li>• à des équipements de protection individuelle insuffisants.</li></ul>
Débardage à l'aide d'un treuil et d'un véhicule	<p>Ces <b>accidents</b> sont <b>dus notamment</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• à l'utilisation de véhicules équipés d'un nombre insuffisant de treuils ou de treuils inappropriés;</li><li>• à des personnes présentes dans les zones dangereuses;</li><li>• à un manque de communication;</li><li>• à un examen de l'arbre incorrect ou insuffisant;</li><li>• à une méthode d'abattage inappropriée;</li><li>• au non-respect des règles de sécurité dans les zones de chute et de danger;</li><li>• à un lieu de retraite mal choisi;</li><li>• à l'utilisation des équipements de travail non conforme à leur destination (machines et matériel).</li></ul>
Travail avec les fendeuses	<p><b>Blessures:</b> mains et doigts coincés ou écrasés.</p> <p><b>Causes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• fendeuses dépourvues de protecteurs empêchant d'accéder entre la bûche et le coin;</li><li>• manipulation des dispositifs de protection;</li><li>• machine utilisée par plusieurs personnes.</li></ul>
Façonnage du bois de chauffage à la scie circulaire	<p><b>Blessures:</b> doigts sectionnés ou écrasés.</p> <p><b>Cause:</b> scies circulaires dépourvues de protecteurs empêchant d'accéder aux lames de scie.</p>
Déchiquetage	<p><b>Blessures:</b> membres sectionnés, écrasés ou brisés.</p> <p><b>Cause:</b> déchiqueteuses dépourvues de protecteurs empêchant d'accéder aux lames ou aux cylindres d'introduction.</p>

Le taux d'accident augmente fortement lorsque le bois est récolté par des personnes sans formation professionnelle ou ne disposant pas de la formation complémentaire nécessaire (apprentissage de forestier-bûcheron, cours de bûcheronnage).

## 2 Mieux vaut prévenir que...

**Quelques mesures concrètes permettent de prévenir ces risques. Elles concernent notamment les domaines suivants:**

### Technique

- Procurez-vous l'outillage et les équipements de protection individuelle nécessaires.
- Veillez à ce que l'outillage (outils, engins, matériel) soit toujours en parfait état de service.
- Effectuez immédiatement les réparations et remplacez les pièces défectueuses.

### Organisation

- Planifiez, organisez et préparez le travail.
- Prévoyez les premiers secours et planifiez l'organisation en cas d'urgence.
- Ne travaillez jamais seul!

### Personnes

- Assurez votre propre formation de base et votre propre formation complémentaire.
- Respectez scrupuleusement les règles de sécurité.
- Portez votre équipement de protection individuelle.

Pour effectuer des travaux d'abattage et de débardage en toute sécurité, il faut suivre au minimum un cours de base de cinq jours et un cours de perfectionnement de cinq jours. Un cours d'utilisation de la tronçonneuse de deux jours est indiqué pour apprendre à couper le bois de chauffage.

#### Information et inscription:

- [www.coursbucherons.ch](http://www.coursbucherons.ch)
- Offices forestiers cantonaux (responsables de la formation)
- Ecoles d'agriculture

### Appel à toutes les personnes qui pratiquent des travaux de bûcheronnage

- Réfléchissez toujours aux opérations que vous maîtrisez avant d'entreprendre un travail. N'oubliez pas que la plupart exigent des connaissances techniques particulières.

### Les travaux forestiers sont des travaux de spécialistes!

- Observez scrupuleusement les règles de sécurité... dans votre propre intérêt!
- Lisez attentivement le manuel de service des machines et respectez les consignes de sécurité.
- N'hésitez pas à demander conseil ou à faire appel aux services de l'office forestier le plus proche (instruction, exécution de travaux d'abattage, prêt de matériel, etc.).



# 3 Prévoir et anticiper pour travailler en toute sécurité!

**Posez-vous les questions suivantes avant le début des travaux:**

- Comment vais-je procéder?
- Quels travaux dois-je exécuter?
- Dans quel ordre doivent-ils être exécutés?
- Qui fait quoi?
- Ai-je la formation nécessaire?
- Quels travaux doivent être confiés à des professionnels?
- De quel outillage ai-je besoin?
- Quelles mesures de sécurité faut-il prendre?
- Combien de temps prendront les travaux?
- Ai-je le matériel de secours nécessaire en cas d'urgence?
- Comment suis-je assuré en cas d'accident?
- Mon assurance responsabilité civile est-elle suffisante?



# 4 Choix de l'outillage

**Réfléchissez suffisamment tôt à l'outillage dont vous aurez besoin.**

Outillage de base:

- Hache avec housse de protection (1)
- Serpe avec crochet (2)
- Double mètre, mètre à découper, chevillère (3)
- Levier d'abattage (4)
- Coins d'abattage (5)
- Merlin (6)
- Tourne-bois (8)
- Sapi (9)
- Tronçonneuse avec accessoires (voir p. 13)
- Matériel de traction: équipement de tire-câble (10), véhicule de débardage, tracteur équipé d'un treuil (voir p. 23)

Matériel complémentaire:

- Signaux de danger et matériel servant à délimiter (11) le chantier
- Trousse de premiers secours (7)



Lorsque vous **achetez une nouvelle machine**, exigez un manuel de service et une déclaration de conformité (déclaration écrite du fabricant ou du fournisseur certifiant que la machine répond aux normes de sécurité en vigueur).



## 5 Ne travaillez jamais seul!

Les travaux forestiers comportent des risques particuliers. Vous devrez régulièrement faire face à des situations où vous aurez besoin d'aide:

- pour surveiller le chantier;
- pour effectuer différentes opérations;
- en cas d'accident (premiers secours, alarme).

Les travaux présentant des risques particuliers tels que l'utilisation d'une tronçonneuse ou l'abattage d'arbre ne doivent jamais être effectués seul.

Pour conserver l'efficacité et la concentration nécessaires, il est important de prévoir des pauses et de se restaurer à intervalles réguliers.

Il est également important de boire suffisamment, c.-à-d. au moins deux litres par jour (pas de boissons alcoolisées).



# 6 Choix du matériel de secours

Personne n'est à l'abri d'un événement indésirable, qu'il s'agisse d'un accident, d'une piqûre d'insecte ou d'un malaise. Vous limiterez les conséquences fâcheuses en agissant rapidement et correctement. D'où notre appel:

## Ne travaillez jamais seul!

### Préparation de l'alarme:

- Remplissez la carte d'urgence (référence Suva 88217/1.f).
  - Notez les numéros de téléphone importants.
  - Définissez les coordonnées géographiques du chantier.
  - Définissez le point de rassemblement pour le sauvetage au sol.
- Prévoyez des téléphones portables ou une radio d'alarme

### A vérifier avant de commencer le travail:

- La trousse de secours est-elle à portée de main?
- Y a-t-il une pharmacie de secours sur le chantier?
- Le système d'alarme (téléphone portable, radio-émetteur Rega) fonctionne-t-il?
- Avez-vous une carte d'urgence à jour sur vous?
- Y a-t-il eu une instruction sur les mesures de premiers secours?

### En cas d'urgence:

- Gardez votre calme.
- Évaluez la situation.
  - Nature de l'accident?
  - Y a-t-il des blessés, des dégâts matériels?
- Identifiez les dangers.
  - Dangers pour les sauveteurs?
  - Risque d'incendie ou d'explosion?
  - Risque de chute de pierres?
- Agissez.
  - Protégez-vous.
  - Eloignez les victimes de la zone de danger.
  - Évaluez l'état de chaque victime.
- Appelez les secours.
- Dispensez les premiers secours.



Nous avons besoin d'aide. Atterrissez ici!



Nous n'avons pas besoin d'aide.

# 7 Protection des tiers

Les promeneurs, randonneurs, cyclistes, coureurs, cueilleurs de baies sauvages et de champignons, cavaliers ou amateurs de grand air sont toujours plus nombreux en forêt.

Aux abords des routes ouvertes à la circulation publique, il faut appliquer les mesures de sécurité requises en vertu de la loi sur la circulation routière (LCR), de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) et des prescriptions cantonales d'exécution.

Les mesures de sécurité s'appliquent également sur les routes forestières, sentiers et parcours de randonnée pédestre.

Les mesures relatives à la signalisation sont à prendre en accord avec l'autorité compétente.



# 8 L'équipement des pros

Le port de l'équipement de protection individuelle est obligatoire pour les utilisateurs de tronçonneuse.

Pour les travaux en forêt, l'équipement complet comprend:

- un casque (1);
- un protecteur d'ouïe (2);
- une protection des yeux ou du visage (3);
- un haut de couleur vive (4);
- des gants de travail (5);
- un pantalon anticoupures (6);
- des chaussures robustes avec semelles antidérapantes (7);
- du matériel de premiers secours (8).

Cet équipement doit être porté systématiquement pour tous les travaux à la tronçonneuse.



Équipement de protection pour le façonnage du bois de chauffage à la maison.



Équipement de protection pour les travaux en forêt.

# 9 Votre tronçonneuse est-elle en règle?

## Votre tronçonneuse est-elle équipée des dispositifs de sécurité nécessaires?

- Frein de chaîne avec protège-main (1)
- Verrouillage de l'accélérateur (2)
- Arrêt de chaîne
- Protecteur de main arrière (3)
- Système antivibration
- Interrupteur d'allumage
- Silencieux
- Protège-chaîne (4)

## Avant de commencer le travail:

- Etudiez le mode d'emploi (6).
- Vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Assurez-vous que les accessoires sont au complet (7).

## Après le travail:

- Procédez au travaux d'entretien nécessaires.
- Faites faire un service par un spécialiste (év. un concessionnaire).



# 10 Faites le plein...



Il est important de savoir qu'il existe certains risques de pollution et d'atteintes à la santé lorsque l'on fait le plein de la tronçonneuse

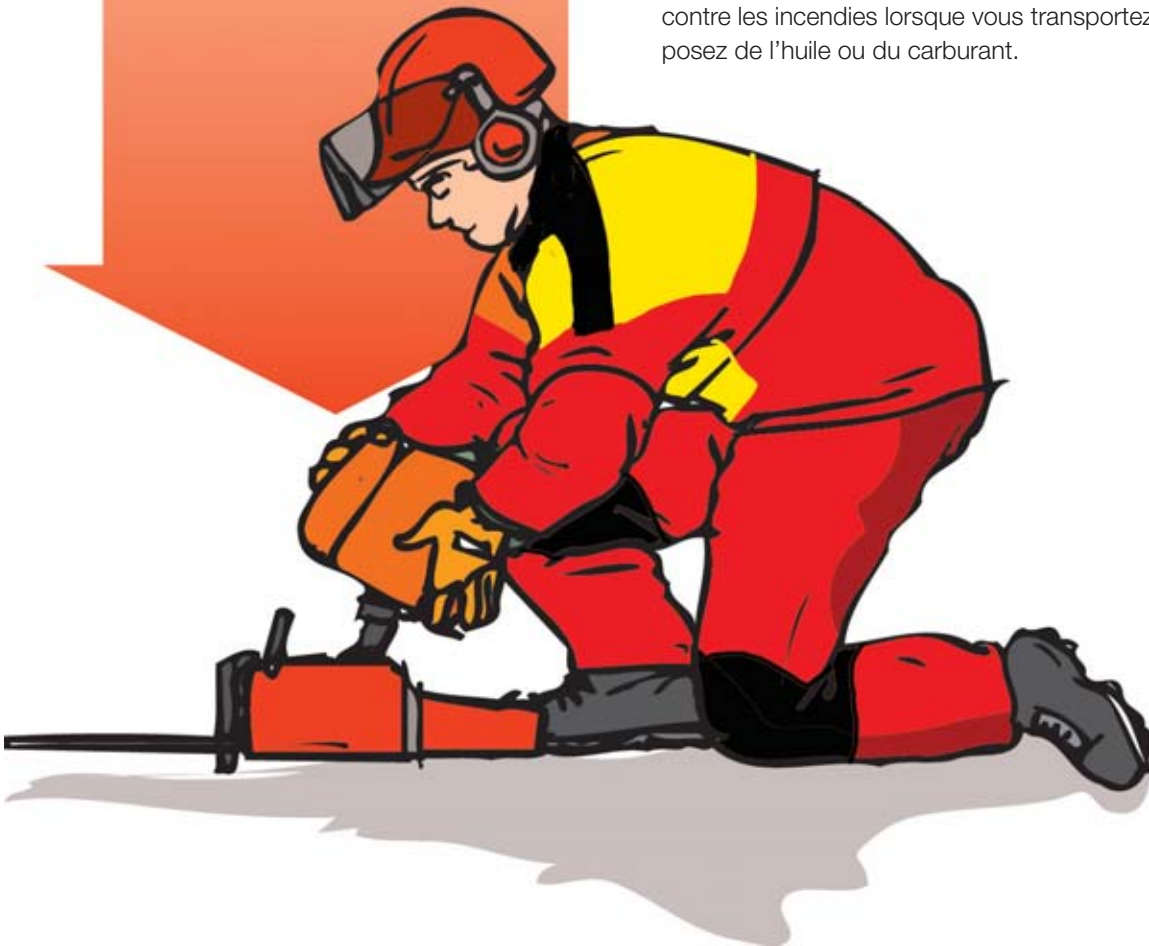
### Il convient donc d'utiliser

- un mélange de carburant spécial (essence alkylée);
- une huile de chaîne biodégradable;
- un jerrycan avec bec verseur de sécurité pour le remplissage (voir page 13);
- un tapis de travail (tapis absorbant en tissu non tissé).

### Lorsque vous faites le plein

- ne restez pas à proximité d'un feu;
- ne fumez pas.

Respectez les prescriptions relatives à la circulation routière, à la protection de l'environnement et à la protection contre les incendies lorsque vous transportez et entreposez de l'huile ou du carburant.



# 11 ...et démarrez en toute sécurité!

Pour être mise en marche correctement, la tronçonneuse doit être

- maintenue au sol ou
- tenue entre les jambes.

La distance de sécurité est de deux mètres au minimum.



## 12 Distance minimale de sécurité: deux mètres!

La tronçonneuse est un outil prévu pour être manipulé par une seule personne. Nulle autre personne que l'utilisateur ne doit se tenir à proximité d'une tronçonneuse en marche. Toutes les autres personnes doivent être renvoyées de la zone dangereuse.

La distance de sécurité est de deux mètres au minimum.





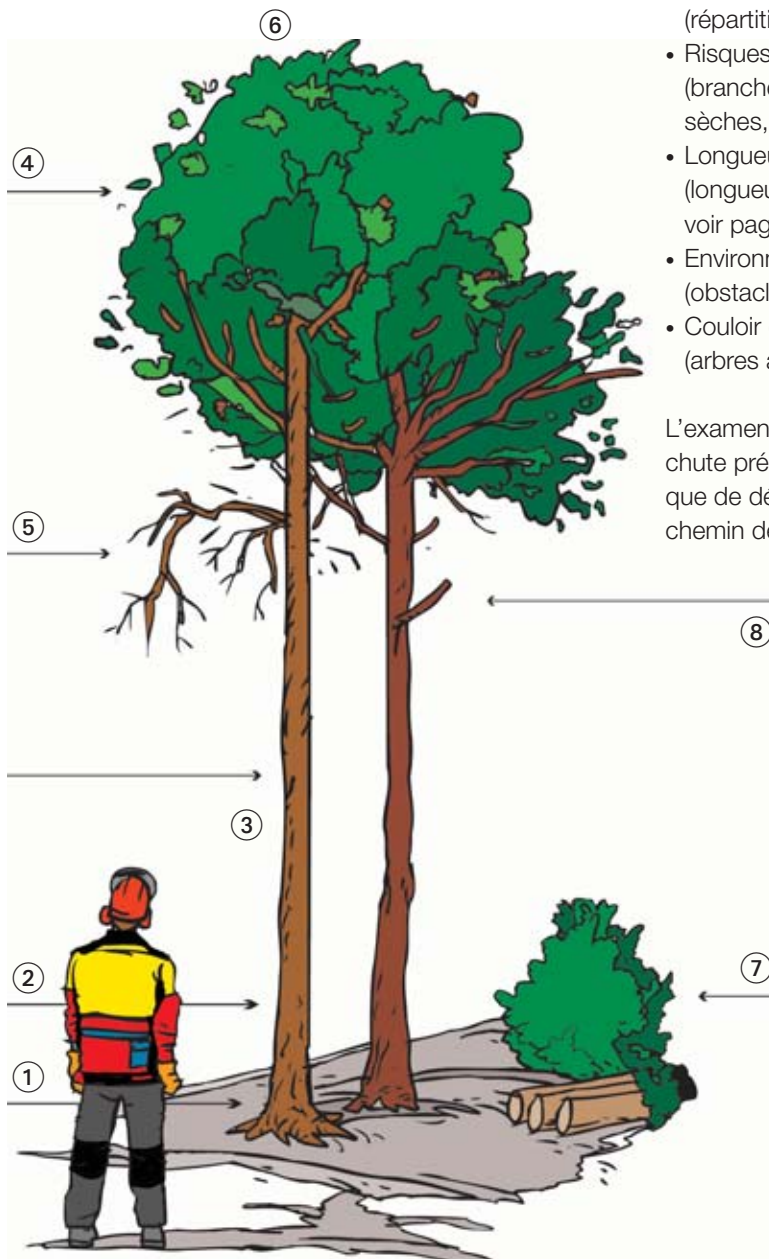
# 13 Examen préalable de l'arbre et de son environnement

Chaque arbre est unique. Avant l'abattage, il est donc indispensable

- d'examiner soigneusement l'arbre et son environnement;
- de choisir la méthode d'abattage la plus sûre;
- de déterminer le chemin de retraite;
- de déterminer le lieu de retraite;
- de dégager le chemin et le lieu de retraite.

Il convient d'examiner les points suivants:

- Pied de l'arbre (1)  
(blessures, empâtements des racines, ...?)
- Essence (2)  
(diamètre, caractéristiques du bois, ...?)
- Fût (3)  
(direction de l'inclinaison, double fût, ...?)
- Couronne (4)  
(répartition du poids, envergure, ...?)
- Risques particuliers (5)  
(branches ou couronnes encrouées, branches sèches, ...?)
- Longueur de l'arbre (6)  
(longueur en mètres, double longueur de l'arbre: voir page 18, ...?)
- Environnement (7)  
(obstacles, vent, ...?)
- Couloir de chute (8)  
(arbres avoisinants, ...?)



L'examen de l'arbre permet de choisir la direction de chute précise et la méthode d'abattage la plus sûre ainsi que de déterminer le lieu de retraite et de prévoir un chemin de retraite.

# 14 Règles de sécurité impératives dans les zones de chute et de danger (mesures sur le double de la longueur de l'arbre)

**Attention:**  
les règles de sécurité ci-après s'appliquent à l'abattage d'arbres en bonne santé, droits et bien équilibrés («cas normal»).

L'utilisateur de la tronçonneuse doit systématiquement appliquer les règles de sécurité lors des travaux d'abattage.

Il doit

- renvoyer les personnes qui sont dans la zone de chute (1) avant de commencer la taille d'abattage;
- avertir les personnes dans la zone dangereuse (2) avant de commencer la taille d'abattage;
- surveiller constamment ou faire surveiller la zone de chute et la zone dangereuse et lancer à temps des cris d'avertissements.

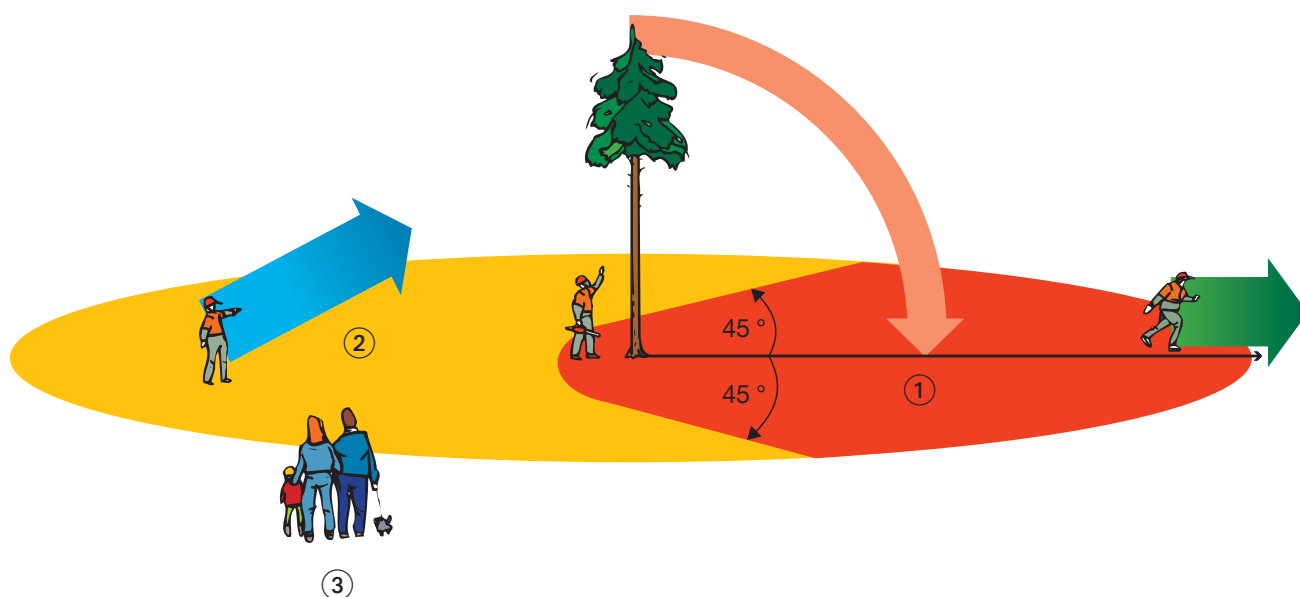
Les personnes se trouvant dans la zone dangereuse (2) doivent

- interrompre leur travail avant le début de la taille d'abattage et prendre garde aux dangers résultant de l'abattage;
- reprendre leur travail uniquement après la disparition de tout danger.

Les personnes étrangères aux travaux (3) doivent être renvoyées du chantier.

**Attention:**  
les arbres malades, tordus ou penchés doivent faire l'objet d'un examen spécifique. Pour ces arbres, la zone de chute peut atteindre le double de la longueur de l'arbre sur un périmètre allant jusqu'à 360° («cas spécial»).  
Dans de telles situations, les personnes doivent être averties avant de commencer les travaux d'abattage et renvoyées de la zone de chute.

Vous trouverez l'ensemble des illustrations et des règles dans la brochure de la Suva «Risques d'accidents et règles de sécurité lors de l'abattage des arbres» (référence 44011.f) ou dans le manuel de récolte du bois publié par Economie forestière Suisse ([www.wvs.ch](http://www.wvs.ch))



# 15 L'abattage: un travail réservé aux spécialistes

L'abattage exige des connaissances spéciales. Évaluez vos capacités de manière réaliste! Disposez-vous d'une formation de base minimale (cours de bûcheronnage) ou de plusieurs années d'expérience dans les travaux de bûcheronnage? Cette expérience a-t-elle été validée par un spécialiste?

**N'entreprenez pas de travaux d'abattage si vous êtes débutant ou si vous manquez d'expérience. Confiez ces travaux à des professionnels.**



Étendez et actualisez périodiquement vos connaissances dans le cadre de cours de perfectionnement et de formation continue.

N'entreprenez pas de travaux d'abattage si vous êtes débutant ou si vous manquez d'expérience. Adressez-vous au garde forestier compétent ou confiez les travaux d'abattage à un entrepreneur forestier ([www.fus-efs.ch](http://www.fus-efs.ch)).

Vous trouverez des descriptions détaillées des méthodes d'abattage normales et spéciales dans les documents des cours de formation de base et de formation continue, notamment dans le manuel de récolte du bois publié par Economie forestière Suisse ([www.wvs.ch](http://www.wvs.ch)).

# 16 Ebranchage en toute sécurité

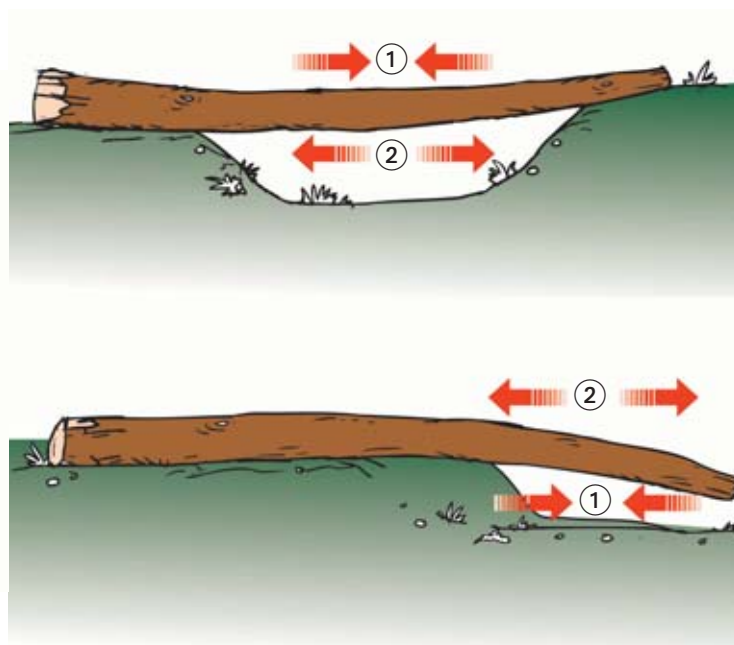
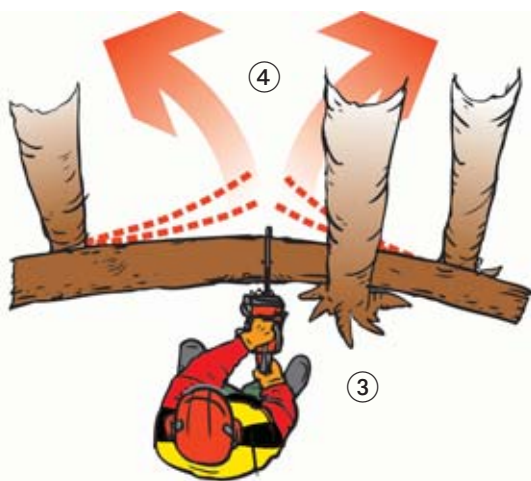
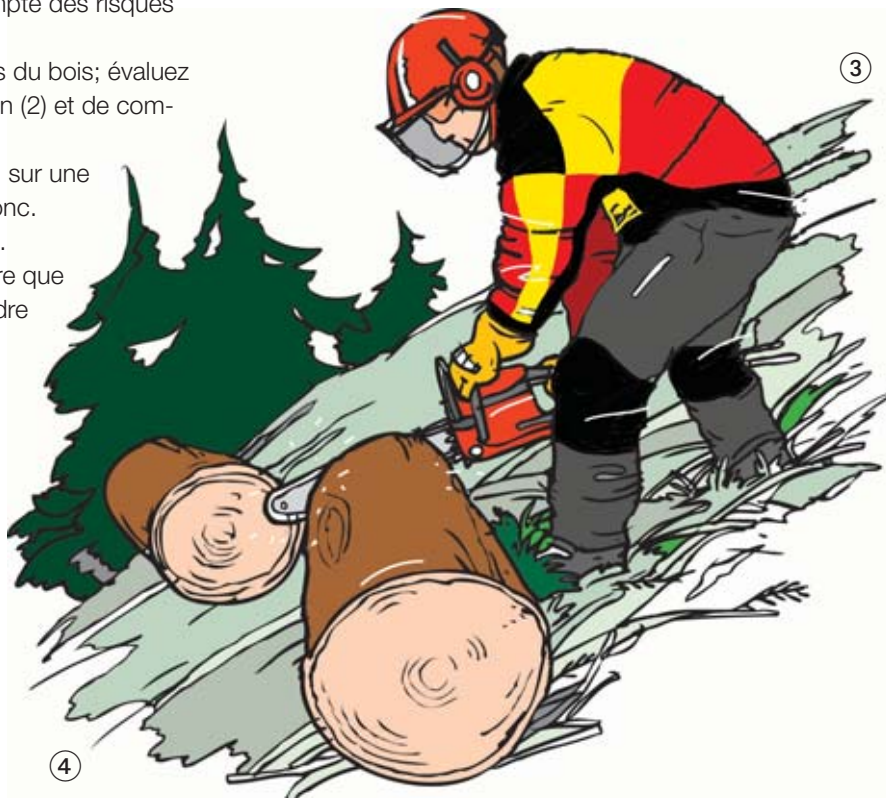


- Tenez compte des tensions internes des branches.
- Adoptez une station sûre.
- Utilisez la tronçonneuse avec calme, concentration et souplesse.
- Tenez les pouces sous les poignées.
- Respectez les distances de sécurité
- Faites régner l'ordre sur le chantier.
- Si le tronc risque de rouler, placez-vous en amont pour travailler.
- Evitez de scier avec la pointe du guide-chaîne: la tronçonneuse risquerait de rebondir (voir illustration).
- Adoptez une posture correcte, soulagez votre colonne vertébrale en pliant les genoux, en redressant le buste et en évitant les torsions.



# 17 Tailles de débitage en situation sûre

- Examinez la situation en tenant compte des risques (pour les tiers également).
- Tenez compte des tensions internes du bois; évaluez l'emplacement des zones de tension (2) et de compression (1).
- Choisissez un emplacement sûr (3); sur une pente, placez-vous en amont du tronc.
- Laissez libre la zone dangereuse (4).
- Utilisez une technique de coupe sûre que vous pourrez apprendre dans le cadre d'un cours de bûcheronnage.



# 18 Prudence avec les arbres encroués ou secs sur pied

## Arbres encroués

Connaissez-vous et maîtrisez-vous les techniques de coupe et les méthodes d'abattage correctes? Dans le cas contraire, faites toujours appel à un spécialiste.

Les arbres encroués doivent être mis à terre avant tout autre travail:

- Gardez votre calme.
- Appréciez la situation sous tous les angles.
- Faites appel à un professionnel dans les cas difficiles.
- Choisissez une méthode de travail sûre et des outils appropriés.
- Faites tomber l'arbre encroué en le tirant ou en le tournant à l'aide d'un engin de traction placé à bonne distance (distance de sécurité).
- Ne travaillez jamais dans la zone de chute d'un arbre encroué.
- Ne tolérez aucune personne dans la zone de l'arbre encroué.
- Ne grimpez jamais sur l'arbre encroué ni sur l'arbre d'appui.
- N'abattez jamais l'arbre d'appui.
- N'abattez jamais un autre arbre sur l'arbre encroué

## Arbres secs sur pied (chablis)

- Faites toujours appel à un professionnel.
- Faites par exemple réaliser la coupe de bois par un entrepreneur forestier avec une récolteuse.
- N'utilisez jamais de coins pour l'abattage.
- Tirez l'arbre avec un treuil placé à bonne distance.

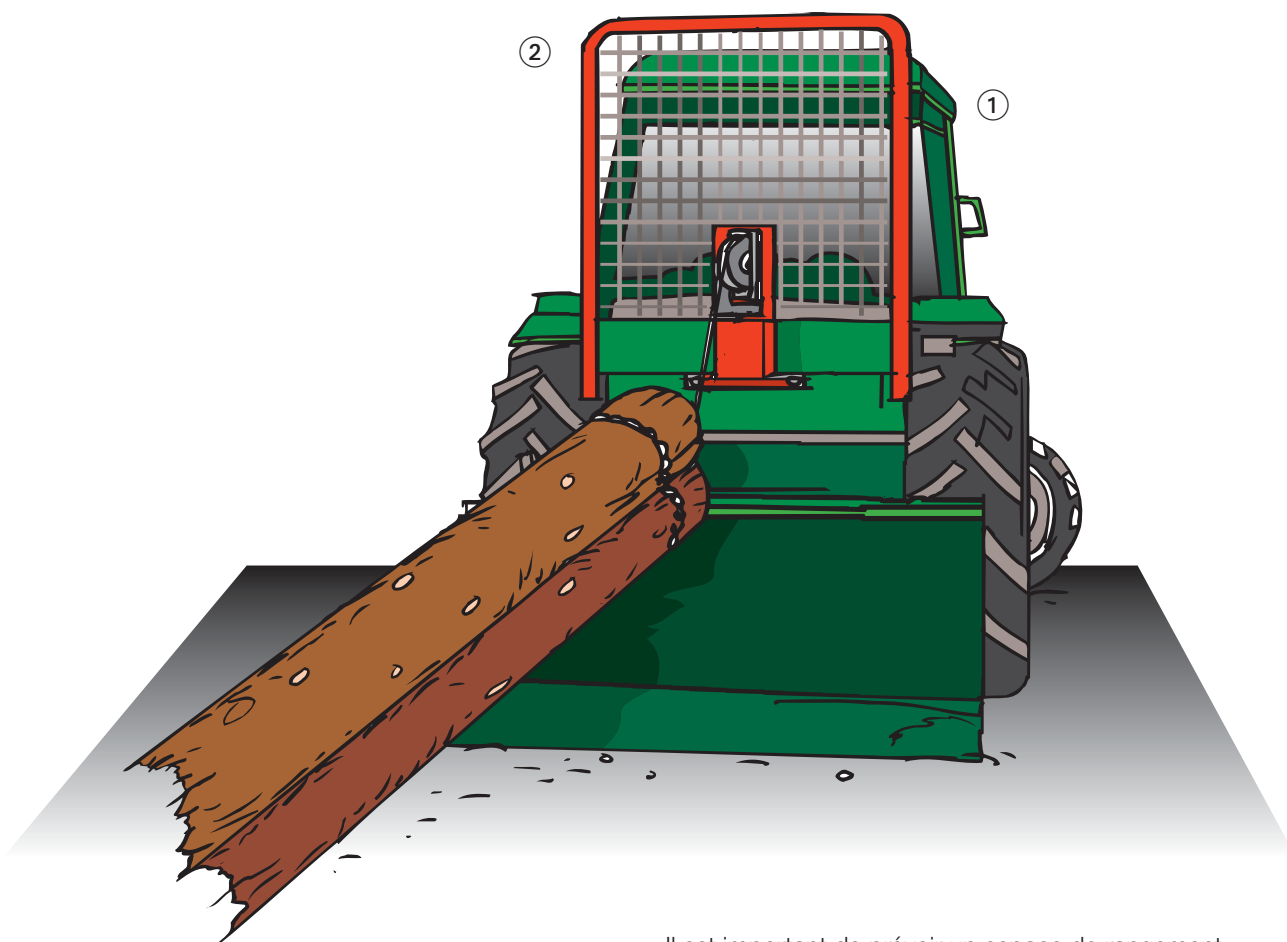
La plus grande prudence est recommandée en présence d'arbres secs sur pied. Des branches ou des couronnes risquent de tomber, ou les arbres peuvent s'écrouler.



# 19 Votre tracteur forestier offre-t-il la sécurité voulue?

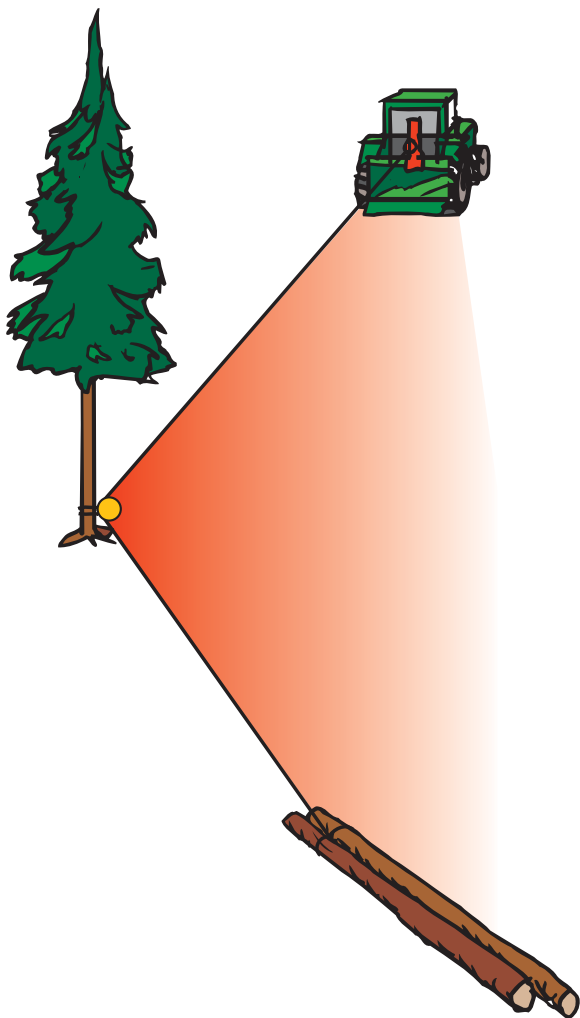
Lors des travaux de débardage, le chauffeur du tracteur forestier doit être spécialement protégé. Assurez-vous que votre véhicule de débardage est équipé de tous les dispositifs et accessoires de sécurité indiqués ci-dessous:

- Cabine: cabine de sécurité (1) ou cadre avec protection contre la chute d'objets.
- Siège du chauffeur:
  - siège ergonomique;
  - adaptable en fonction de la taille et du poids du chauffeur.
- Grille de protection arrière (2)
  - couvrant toute la surface arrière de la cabine;
  - de construction robuste;
  - directement fixée sur la cabine de sécurité ou au treuil.
- Dispositif de sécurité pour la commande du treuil
  - installé dans la cabine ou pouvant être actionné à distance en toute sécurité;
  - avec télécommande;
  - avec bouton d'arrêt d'urgence.
- Protection des arbres de transmission, protection de la prise de force



Il est important de prévoir un espace de rangement suffisant pour transporter en toute sécurité les poulies, élingues, cisailles à câbles et autres accessoires nécessaires.

## 20 Débardage: distances de sécurité autour des câbles sous tension, des charges et des machines

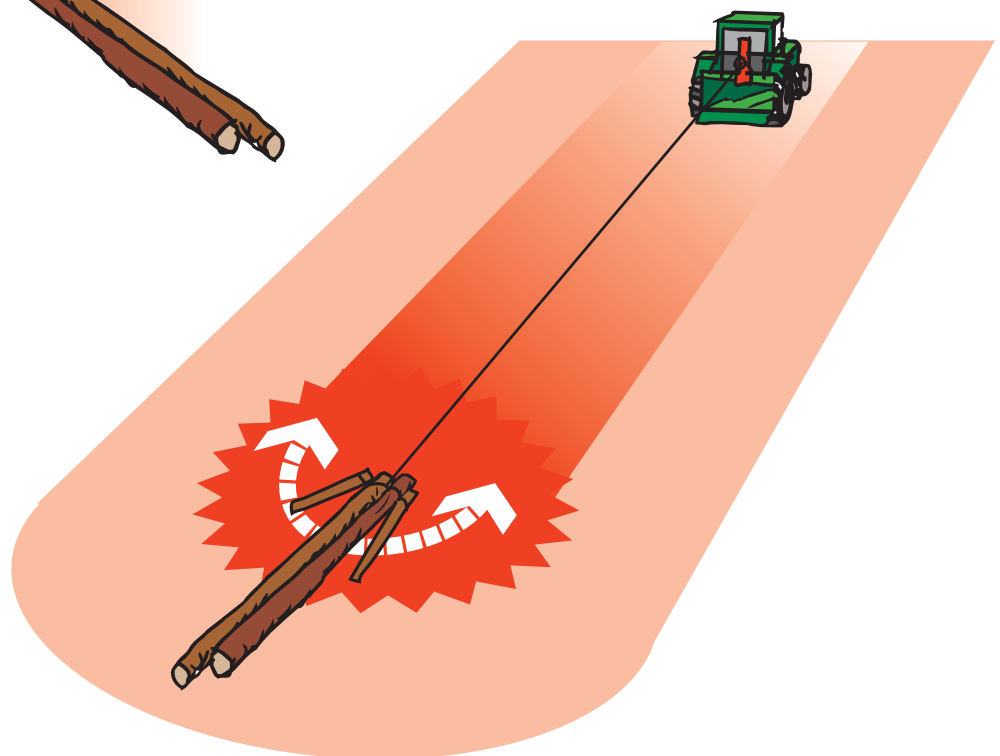


Évitez systématiquement les zones dangereuses

- autour des charges en mouvement (rayon d'action y compris!);
- autour des câbles en mouvement ou sous tension (et en particulier à l'intérieur des renvois de câble!);
- autour des engins.
- Les câbles, chaînes, élingues, ceintures d'ancrage rondes et poulies de renvoi doivent être adaptés à la force de traction du treuil.

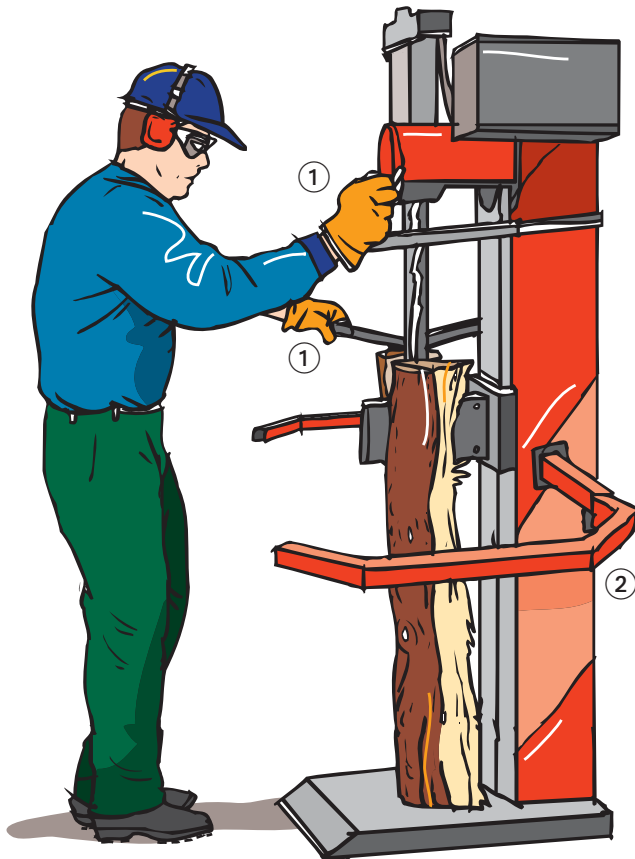
### Attention:

les passagers ne sont autorisés que sur les véhicules de débardage équipés de sièges prévus pour le transport de passagers.





# 21 Choix des fendeuses



Les accidents dus aux fendeuses occasionnent souvent des blessures graves telles que la perte d'un doigt ou d'une main.

Une **fendeuse sûre** présente les caractéristiques suivantes:

- Protection contre les risques de coincement des mains et des pieds. Le risque de coincement est écarté si vous devez tenir à deux mains le levier de commande pour déclencher l'opération et si vous pouvez fixer la bûche en même temps (1). Vous n'avez pas de main libre pour accéder entre la bûche et l'outil ou entre la bûche et son support (seules les machines entièrement recouvertes d'un capot de protection permettent de déclencher l'opération d'une seule main).
- Protection contre les risques de blessures dues à la chute ou la projection de bûches (2).
- Couverture des organes d'entraînement (courroie ou arbre de transmission).

**Lorsque vous achetez une nouvelle machine,** exigez un manuel de service et une déclaration de conformité (voir p. 8). Testez la machine avant l'achat.

**Equipements de protection individuelle** indispensables pour le travail avec les fendeuses:

- Protecteur d'ouïe
- Protection des yeux ou du visage
- Vêtements de travail ajustés et confortables
- Gants de travail
- Chaussures robustes avec semelles antidérapantes

**La fendeuse ne doit être utilisée que par une seule personne à la fois.**

# 22 Scies circulaires à chariot porte-grume pivotant ou à table mobile

Différentes machines sont utilisées pour scier (débitier) le bois de chauffage.

Les plus sûres sont

- les **scies circulaires à table mobile** équipées d'un dispositif d'amenée et
- les scies circulaires à chariot porte-grume pivotant (voir illustration). Elles ont les avantages suivants:
  - en position initiale, la lame de scie est recouverte par le chariot porte-grume pivotant et
  - le dispositif d'amenée empêche d'accéder à la lame en rotation.

Les équipements ci-après ne conviennent pas au débitage de bois de chauffage:

- **Scies circulaires à table ou scies circulaires de chantier**

Les équipements ci-après se prêtent mal au débitage du bois de chauffage:

- **Scies à ruban:** la lame n'est pas fixée de manière optimale et elle est soumise à des contraintes excessives lorsque le bois n'est pas absolument propre.

**Lorsque vous achetez une nouvelle machine,** exigez un manuel de service et une déclaration de conformité (voir p. 8). Testez la machine avant l'achat.



**Equipements de protection individuelle** indispensables pour le débitage du bois de chauffage:

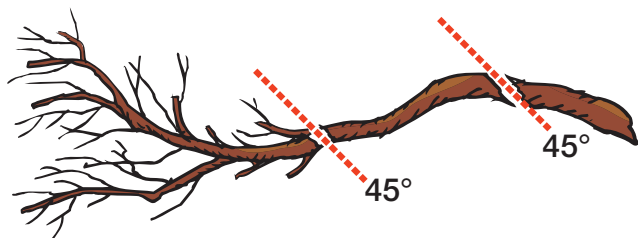
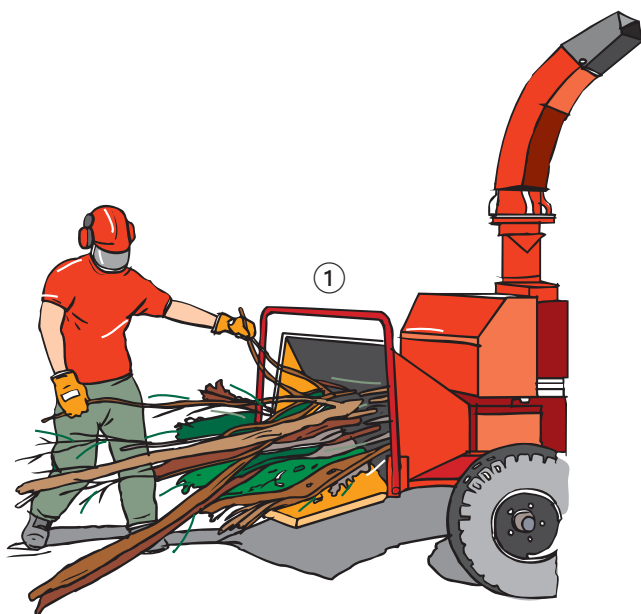
- Protecteur d'ouïe
- Protection des yeux ou du visage
- Vêtements de travail ajustés et confortables
- Gants de travail
- Chaussures robustes avec semelles antidérapantes

Facilitez-vous le travail et réduisez les risques de chute en faisant respecter le **bon ordre aux emplacements de travail!**

# 23 Déchiqueteuses: attention aux risques de happement!

Les déchiqueteuses servent à déchiqueter des branches et des arbustes en fins copeaux. Ces travaux peuvent s'effectuer en toute sécurité à condition d'appliquer les règles suivantes.

Les grosses branches doivent être préalablement coupées en morceaux afin d'alléger le poids des charges à soulever et de réduire les risques de projection lors de l'introduction du bois dans la machine. Le bois doit être scié à 45° env. (voir illustration) afin de passer plus facilement dans les cylindres d'introduction.



N'utilisez que des déchiqueteuses sûres et remplissant les conditions suivantes:

- la machine est équipée d'une commande d'arrêt permettant d'interrompre instantanément l'alimentation à n'importe quel moment (1);
- la trémie d'alimentation est conçue de manière à empêcher toute introduction des mains dans les cylindres d'introduction.

Toutes ces mesures de sécurité ne permettent pas d'exclure entièrement les risques de rejet et de projection (branches et copeaux): ne vous placez jamais directement derrière la trémie d'alimentation. En outre, il est indispensable de porter les équipements de protection individuelle suivants:

- Protecteur d'ouïe
- Protection de la tête (casque)
- Protection des yeux et du visage (lunettes de protection contre les poussières)
- Vêtements de travail ajustés et confortables
- Gants de travail
- Chaussures robustes avec semelles antidérapantes

Veillez à ce qu'aucune autre personne ne se tienne dans la zone dangereuse.

**Lorsque vous achetez une nouvelle machine,** exigez un manuel de service et une déclaration de conformité (voir p. 8). Testez la machine avant l'achat.

# 24 Transport du bois de chauffage: ne sous-estimez pas les risques!

Posez-vous les questions suivantes, même quand il ne s'agit «que» du transport de bois de chauffage:

- Le chauffeur dispose-t-il du permis de conduire de la catégorie correspondante?
- Le véhicule est-il en parfait état de service? Est-il conforme aux prescriptions?
  - Les phares et les clignotants fonctionnent-ils?
  - Les freins de la remorque peuvent-ils être actionnés à partir du tracteur?
  - Les pneus sont-ils adaptés au terrain?
- Le poids effectif (poids à vide + chargement) indiqué sur le permis de circulation est-il respecté?
- Le chargement est-il arrimé?
  - L'arrimage se fait au moyen de sangles d'arrimage spécialement prévues à cet effet.
- Votre véhicule est-il équipé des sièges nécessaires pour le transport de passagers?
- Evitez-vous de transporter du bois de chauffage lorsque les conditions ne sont pas favorables (neige, glace, forte pente, etc.)?
- Les personnes concernées savent-elles qui sera déclaré responsable en cas d'accident avec un véhicule loué?

## Rappel

Un stère de hêtre pèse 750 kg vert, 540 kg sec;  
un stère de sapin pèse 700 kg vert, 340 kg sec.



# 25 Utilisation de la débroussailleuse

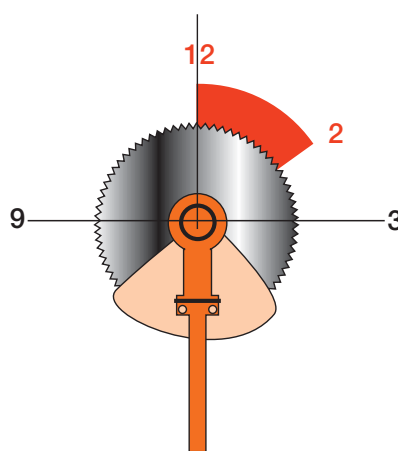
Pour travailler avec la débroussailleuse, vous avez besoin d'équipements de protection individuelle.

- Selon le danger, il vous faut:
  - un casque;
  - un protecteur d'ouïe;
  - une protection des yeux ou du visage;
  - des vêtements de travail ajustés et confortables (pour travaux forestiers: veste de signalisation);
  - des gants de travail;
  - des chaussures robustes avec semelles antidérapantes;
  - du matériel de premiers secours.
- Lisez attentivement le mode d'emploi avant de commencer le travail.
- Utilisez uniquement des accessoires pour débroussailleuse adéquats et indiqués dans le mode d'emploi.
- Avant la mise en service de la débroussailleuse, vérifiez le bon fonctionnement des différents dispositifs de sécurité:
  - verrouillage de la manette des gaz;
  - interrupteur;
  - protège-lame;
  - mode d'emploi de la débroussailleuse (contrôle visuel);
  - bretelle réglable avec fermeture rapide;
  - écrou et contre-écrou de blocage de la lame;
  - protection pour le transport.



- Pour faire le plein, appliquez les mêmes règles de sécurité que pour la tronçonneuse (voir p. 14).
- Respectez toujours une distance de sécurité d'au moins 15 m vis-à-vis des tiers.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation afin d'éviter le rebond éventuel de l'outil de coupe (lame).

Évitez l'angle critique situé entre 12h00 et 2h00 (voir illustration).



# 26 Les règles de sécurité sont valables pour tout le monde, même dans les forêts privées!

Les règles de sécurité en vigueur pour les travaux forestiers s'appliquent non seulement aux professionnels employés par les entreprises forestières, mais également à tous ceux qui travaillent en forêt, même dans les forêts privées!

## Bûcherons amateurs

Les «bûcherons amateurs» sont des travailleurs qui effectuent des travaux forestiers uniquement pendant leurs loisirs. En principe, ils sont soumis aux mêmes règles de sécurité que les employés des entreprises forestières. Les règles (règles de la technique) à respecter sont décrites dans le manuel de service des machines, comme c'est le cas par exemple pour le mode d'emploi de la tronçonneuse.

Les prestations d'assurance peuvent être réduites en cas d'accident dû à l'inobservance des règles de sécurité de la part d'un bûcheron amateur. La loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) prévoit une réduction des prestations dans trois cas précis:

- En cas de négligence grave (art. 37 al. 2 LAA)
- En cas de délit, par exemple en cas de violation d'une interdiction officielle (art. 37 al. 3 LAA)
- En cas d'entreprise téméraire (art. 50 OLAA\*)

## Agriculteurs

Les agriculteurs exploitent en général leur propre forêt ou travaillent pour un propriétaire, à titre de personnes exerçant une activité lucrative indépendante. Ils ne peuvent donc être soumis à titre préventif aux prescriptions de sécurité applicables dans le cadre de la protection des travailleurs.

En cas d'accident, l'assurance-accidents peut avoir recours aux règles de sécurité en vigueur pour évaluer le cas et, selon les contrats, décider de réduire éventuellement les prestations d'assurance. De même, le respect des règles de sécurité (responsabilité civile) joue souvent un rôle décisif en cas d'atteintes à des tiers.

Les accidents avec des blessés graves sont soumis d'office à une enquête. Le plus souvent, le juge d'instruction recourt aux règles de sécurité en vigueur dans le cadre de la protection des travailleurs.

## Conclusion

S'informer et respecter les règles de sécurité vaut la peine, du point de vue tant juridique que financier. Toutefois, le plus important est évidemment que vous demeuriez en bonne santé et qu'il ne vous arrive rien lors de vos activités de bûcheronnage!

\*OLAA = ordonnance sur l'assurance-accidents

# 27 Publications complémentaires

## Publications de la Suva et de la CFST

- 2134.f Directive CFST relative aux «Travaux forestiers»
- 44011.f Risques d'accident et règles de sécurité lors de l'abattage des arbres
- 44051.f Attention aux piqûres de tiques!
- 44064.f Examen de l'arbre et de son environnement. Choisir la méthode d'abattage la plus sûre.
- 44070.f Sécurité lors de l'exploitation des chablis!
- 44082/1.f Tirer des leçons des accidents:  
à 44082/6.f six exemples d'accidents
- 55029.f Au travail, les utilisateurs de tronçonneuse portent l'équipement de protection individuelle (affichette A4)
- 67014.f Liste de contrôle: «Scies circulaires à table mobile pour couper du bois de chauffage»
- 67033.f Liste de contrôle: «Travailler avec une tronçonneuse»
- 67059.f Liste de contrôle: «Travailler avec une débroussailleuse»
- 67060.f Liste de contrôle: «Fendeuses à coin pour fendre du bois de chauffage»
- 67061.f Liste de contrôle: «Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles»
- 67069.f Liste de contrôle: «Scies circulaires à chariot porte-grume pivotant pour couper du bois de chauffage»
- 67096.f Liste de contrôle: «Fendeuses à vis pour fendre du bois de chauffage»
- 67118.f Liste de contrôle: «Débardage de bois à l'aide d'un treuil à câbles et d'un engin forestier»
- 67124.f Liste de contrôle: «Préparation du travail»
- 67155.f Liste de contrôle: «Déchiqueteuses»
- 67156.f Liste de contrôle: «Entretien et taille des houpriers»
- 84034.f Dix règles vitales pour le travail en forêt
- 88067.f Sécurité lors des travaux forestiers. Testez vos connaissances!

- 88076.f Equipement de protection individuelle du personnel forestier (exemple de calcul des coûts), disponible uniquement au format PDF sur Internet
- 88202.f Travaux forestiers. Obligations fondamentales en matière d'assurance-accidents et de sécurité au travail
- 88217/1.f Carte d'appels d'urgence
- 88817.f Dix règles vitales pour le travail en forêt. Support pédagogique
- DVD 369.d/f/i Le lieu de retraite: mon assurance-vie (travail en forêt)

Ces publications peuvent être commandées à l'adresse suivante:

Suva, service clientèle, case postale, 6002 Lucerne  
Fax 041 419 59 17, tél. 041 419 58 51  
Internet [www.suva.ch/waswo-f](http://www.suva.ch/waswo-f)

## Publications du SPAA

- B 2.f Agriculteurs dans le trafic routier
- B12.f Récolte du bois, préparation du bois de feu dans la forêt privée et paysanne
- B19.f Equipements de protection individuelle
- Ces publications peuvent être commandées à l'adresse suivante:  
Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)  
Grange-Verney, 1510 Moudon  
Fax 021 995 34 29, tél. 021 995 34 28  
Internet [www.bul.ch](http://www.bul.ch)

## Publications de l'EFAS

Manuel de récolte du bois  
Travailler avec la débroussailleuse  
Ce matériel didactique est disponible à l'adresse suivante:  
Economie forestière association suisse  
Rosenweg 14, 4501 Soleure  
Fax 032 625 88 99, tél. 032 625 88 00  
Internet [www.wvs.ch](http://www.wvs.ch)